

« J'peux pas, j'ai podcast » Concours de création radiophonique pour les scolaires organisés par l'association Longueur d'ondes, avec le soutien de l'académie de Rennes

Pour la troisième année, nous vous proposons le concours « J'peux pas, j'ai podcast ! », concours de création radiophonique à destination des élèves du second degré.

Convaincus de la portée que revêt l'écoute chez les plus jeunes (et les plus grands), l'association Longueur d'ondes œuvre depuis des années auprès du public scolaire pour l'utilisation de la radio en classe, notamment via le « Prix de l'écoute des collégiens et lycéens CLEMI / Longueur d'ondes ». Pour la troisième année consécutive, c'est une incitation à la création radiophonique qui est proposée par le biais du concours « J'peux pas, j'ai podcast ».

Professeurs, CPE, ASEN, embarquez avec vos élèves dans un projet de création sonore original, laissez-vous emporter par une aventure collective extraordinaire avec la thématique proposée cette année : « Tout feu, tout flamme ».

Qui peut concourir ?

La compétition s'adresse à une classe entière ou à un groupe d'élèves, encadré par un adulte dans le milieu scolaire (enseignant, CPE, ASEN, AESH, etc.), 2d degré, public et privé. Plusieurs classes ou groupes d'un même établissement peuvent concourir, à la condition qu'ils s'agissent de projets différents.

Quelle création proposer ?

Un podcast de 15 minutes maximum dont le genre relève de la fiction, du documentaire ou de la création sonore. Plusieurs productions pour une même inscription peuvent être acceptées, s'il s'agit d'une série et que la durée cumulée des épisodes n'excède pas 15 minutes.

Toutes les formes de réalisation inventive, exploitant avec pertinence les possibilités offertes par la radio (voix, bruitage, ambiance sonore, musique, etc.) sont attendues. Les formats de type uniquement journalistiques sont exclus (flash info, micro-trottoir, chronique, magazine, faux direct). Aussi, nous n'accepterons aucune création audiovisuelle ou vidéo.

Avec quelles contraintes ?

Le son et le projet pédagogique duquel il résulte doivent s'inscrire dans la thématique suivante : « **Tout feu, tout flamme** ». La création devra être intitulée et accompagnée d'un texte écrit par l'enseignant qui explique le projet et la démarche adoptée. Un générique de début et de fin sera apprécié, mais il n'est pas obligatoire.

Longueur d'ondes - Association loi 1901

24, rue Sully-Prudhomme 29200 Brest

Festival Longueur d'ondes : www.longueur-ondes.fr - contact@longueur-ondes.fr

Webradio Oufipo : www.oufipo.org - contact@oufipo.org

tél : 02 98 49 00 15
06 65 66 23 08

Quel est le calendrier ?

- **Clôture des inscriptions : Vendredi 8 novembre 2024**

Le/la professeur.e intéressé.e inscrira sa classe ou son groupe par la plateforme ADAGE.

- **Période de production : du 1er octobre 2024 au jeudi 27 février 2025**

Pour vous aider, un digipad vous proposant des ressources vous sera envoyé pendant la période de production.

- **Remise des sons avec le texte de présentation : jeudi 27 février 2025**

Entre le vendredi 28 février 2025 et le vendredi 27 mars 2025 :

- Phase de pré-sélection avec des comités d'écoute bénévoles
- Phase de sélection par le jury composé de professionnels de la radio et d'enseignants

- **Proclamation des résultats : entre le lundi 31 mars et le vendredi 4 avril**

Cette proclamation aura lieu en visio, permettant à tous les inscrits de participer à distance.

Cette visio permettra d'annoncer les résultats en en présence d'un ou plusieurs membres du jury.

Quelle récompense ?

Contrairement aux années précédentes, **nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que le Prix sera doté cette année**. Nous poursuivons les discussions et vous tiendrons informés au fil du concours.

Nous espérons que vous prendrez plaisir, dotation ou non, à participer à la 3^e édition du concours « J'peux pas, j'ai podcast » !

Retour sur « J'peux pas, j'ai podcast » #2

L'an dernier, 34 classes se sont inscrites et 29 classes, au total, nous ont envoyé leur production pour un volume total de cinq heures quarante cinq de production inédite.

Une pré-sélection a eu lieu au sein de l'association, pour ne confier au jury que 12 productions soit deux heures d'écoute.

Antoine Tricot (journaliste, documentariste) était le parrain de cette seconde édition. Il faisait donc partie du jury avec à ses côtés :

- Grégory Lanevere, chargé de mission à la Drane (Direction régionale académique au numérique éducatif) -
- Armelle Roullé, chargée de projets valorisation à la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle)

Ce sont des élèves volontaires en 1^{ère} Bac pro « Maintenance des véhicules », sous la houlette de leur AED Gille Tolles, qui ont remporté le premier prix grâce à leur production : [Demain est un grand jour](#).

Le jury a également décerné une mention aux trois sons ci-dessous :

- Mention « Déjanté » pour [Louix La Bouteille \(à la mer\)](#), par la classe relais du Collège Jacques Prévert de Guingamp.
- Mention « Transmission » à [La bouteille de Paulette](#) par les élèves du club webradio du collège Jacques Prévert à Guingamp,
- Mention « Atmosphère poétique » à [Livan](#) la 3^{ème} du collège Diwan Bro-Dreger de Plésidy

Tous ces sons sont disponibles à l'écoute sur la plateforme [Podcastics](#).